INSTRUCTIONS DE SECURITE RELATIVES A L'UTILISATION DES MOTS DE PASSE

A chaque utilisateur des outils informatiques d'Iriscare, une identification unique d'utilisateur (USERID) a été attribuée. Cette identification doit être introduite, à l'écran, et est protégée par un code secret (mot de passe).

Afin d'assurer au mieux la confidentialité de ce mot de passe, il s'avère utile de rappeler quelques mesures de sécurité:

- le mot de passe est personnel et ne peut en aucun cas être communiqué. Il est par conséquent essentiel de le mémoriser;
- le mot de passe ne peut être <u>ni programmé par une touche de fonction</u>, ni abandonné près de l'écran, du clavier ou à tout autre endroit;
- au moindre soupçon de détournement du mot de passe par un collègue ou une tierce personne, il importe de le signaler directement au Délégué à la protection des données (DPO) d'Iriscare (02-435 61 49) et de demander au Helpdesk d'Iriscare (02-435 62 10) de procéder immédiatement au remplacement du mot de passe;
- en cas d'oubli du mot de passe, veuillez contacter le Helpdesk d'Iriscare (02-435 62 10) qui vous attribuera un mot de passe vous permettant d'accéder au réseau et aux applications informatiques.

Je suis conscient qu'en acceptant le mot de passe personnel et en signant cette déclaration, je m'engage à observer de manière précise les instructions présentes et à venir.

Date
NOM

Signature de l' utilisateur